AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1528
FR0014009ON9-FS0733

29 septembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUREKING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 septembre 2023, la société LMR Partners LLP[1] (9th Floor, Devonshire House, 1 Mayfair Place, Londres W1J 8AJ, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 septembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUREKING hors marché.

[1] Contrôlée par M. Ben Levine, lequel a précisé ne détenir aucune action EUREKING à titre personnel.